

## Troisième partie : Objectifs

Pour rendre plus simple la lecture des objectifs, ils sont regroupés par grandes catégories.

### Groupe 1 : Maintenir la diversité des pratiques de gestion favorables à la biodiversité



#### **Maintenir et diversifier les pratiques agro-pastorales favorables à la biodiversité et notamment encourager le pâturage**

**Priorité : \*\*\***

L'exploitation agricole est intimement liée à la gestion du marais. Elle est l'un des principaux facteurs constitutifs de sa richesse patrimoniale.

Dans les marais coexistent différentes pratiques. Certaines parcelles, en fonction de leur taille, sol, hygromorphie, accessibilité, présentent des risques d'abandon. Parallèlement, d'autres sont conduites de manière plus intensive (fertilisation, chargement, date de fauche).

Il s'agit donc de rechercher des équilibres de manière à éviter soit l'abandon, soit l'intensification tout en conservant une diversité de pratiques.

L'accent devra être mis sur le soutien au pâturage, en régression vis à vis de la fauche, notamment dans le cadre de la gestion collective des marais communaux.

Du fait des perspectives démographiques inquiétantes, il faudra également mener des actions en faveur de l'installation/transmission des exploitations et plus particulièrement sur les parcelles de marais et le savoir-faire associé à leur exploitation.



#### **Améliorer la diversité de morphologie et d'état d'entretien du réseau hydraulique**

**Priorité : \*\*\***

Le réseau hydrographique est un autre facteur clef du fonctionnement du marais. Le bon état du réseau de fossés est garant :

- de l'exploitation durable des marais par l'agriculture,
- du maintien du patrimoine naturel inféodé à ces milieux.

Le maintien de cette biodiversité passe par le maintien de la diversité de morphologie et d'état d'entretien des fossés.

La plupart des cours d'eau ont été fortement aménagés. On privilégiera les techniques d'entretien douces et au cas par cas des solutions de renaturations seront étudiées.



#### **Conforter et promouvoir une gestion des mares favorables à la biodiversité**

**Priorité : \*\*\***

Les mares de gabion et d'abreuvement peuvent également être favorables à la biodiversité. Leurs profils, modalités de gestion hydraulique et d'entretien de la végétation sont à considérer.





### **Maintenir un paysage ouvert**

**Priorité : \*\***

Le cloisonnement de l'espace est néfaste aux oiseaux des milieux ouverts. Actuellement, les boisements volontaires ne font l'objet d'aucune aide financière dans les marais. Des plantations ont cependant eu lieu (de façon limitée). On veillera à limiter la progression des boisements dans le site.



### **Restaurer en prairie des secteurs embroussaillés**

**Priorité : \***

La vallée du Gorget se caractérise par des sols tourbeux souvent peu productifs et difficiles à exploiter. L'abandon de l'entretien dans les années passées, sur quelques secteurs localisés, se traduit par une uniformisation de la végétation et son évolution vers le boisement, préjudiciable aux végétations tourbeuses ou aux oiseaux visés par les Directives Habitats et Oiseaux.

Trois secteurs (marais d'Auxais, Roselière des Rouges-Pièces, Sangsurière) font l'objet depuis quelques années de travaux de restauration afin de rajeunir la végétation de certaines parcelles et de créer une diversité de milieux (présence de plusieurs stades d'évolution) à l'échelle du site.

D'autres secteurs plus ponctuels peuvent nécessiter des actions similaires.

## **Groupe 2 : Adapter la gestion de l'eau aux changements**



### **Prévenir l'assèchement des sols durant l'étiage / assurer une nappe d'eau affleurante hivernale**

**Priorité : \*\*\***



Les végétations tourbeuses, les végétations aquatiques des fossés mais aussi bon nombre d'oiseaux sont fortement dépendants du maintien de niveaux d'eau dans les sols et le réseau hydrographique.

De la fin de l'automne au début du printemps, la présence d'une nappe d'eau affleurante (et plus précisément d'une mosaïque de hauteurs d'eau) est favorable aux stationnements des oiseaux d'eau ; elle permet également la recharge de la nappe des tourbes nécessaire à leur conservation.

Les perspectives de changement climatique amènent à s'interroger sur les conditions de conservation des tourbes par effet direct sur le bilan hydrique mais aussi indirectement via la tension sur la ressource en eau potable.

Les niveaux sont bien sûr dépendants des conditions météorologiques et de la gestion des ouvrages lors des périodes considérées mais aussi de la qualité de la recharge hivernale (notamment pour les sols tourbeux) ou de l'importance des prélèvements dans le réseau ou dans les nappes plus profondes.

La gestion des niveaux d'eau doit en outre prendre en compte les différents usages du marais (agriculture, chasse, pêche, navigation, urbanisme...) mais également les zones aval (sensibilité de l'activité conchylicole aux arrivées massives d'eau douce par exp.). Les végétations tourbeuses, les végétations aquatiques des fossés mais aussi bon nombre

d'oiseaux sont fortement dépendants du maintien de niveaux d'eau dans les sols et le réseau hydrographique.



### **Développer une mosaïque de niveaux d'eau en prenant en compte les différents usages**

**Priorité : \*\*\***

La gestion des niveaux d'eau à l'échelle des vallées étant souvent délicate, il apparaît plus pragmatique de s'orienter vers des gestions plus localisées (échelle de secteurs de marais ou de groupes de parcelles) pour envisager des gains de biodiversité. Plusieurs expériences ont été conduites démontrant la plus-value environnementale mais aussi la compatibilité avec l'activité agricole.



### **Maîtriser les prélèvements d'eau souterraines**

**Priorité : \*\*\***

Au moins pour les secteurs tourbeux, il a été démontré qu'une part importante de l'alimentation en eau était issue des nappes souterraines. Cette ressource en eau est encore abondante ; elle est donc particulièrement convoitée pour l'alimentation en eau potable. Les perspectives du changement climatique devraient accroître encore le rôle stratégique de cette ressource. Mais il a été démontré que les prélèvements sous les marais pouvaient fortement altérer les tourbes avec des conséquences fortes sur la biodiversité, les usages et le relargage du carbone contenu dans la tourbe. Il faudra donc rechercher un équilibre entre les différents enjeux liés à cette ressource en eau.



## **Groupe 3 : Eviter ou réduire les pressions des activités humaines**



### **Améliorer la libre circulation des poissons migrateurs**

**Priorité : \*\*\***

L'ensemble des poissons migrateurs utilise l'estuaire pour rejoindre les zones de frayère. La baie des Veys est actuellement classée en réserve de pêche aux salmonidés.

Les zones de frayère sont essentiellement situées à l'amont du site Natura 2000, sauf pour la Grande Alose sur la Vire et la Douve ou pour les Lamproies. Quelques ouvrages sont considérés comme bloquants ou limitants.



### **Préserver la qualité des apports des bassins-versants**

**Priorité : \*\*\***

La qualité des écosystèmes littoraux et de marais est sensible aux apports du bassin versant. Les habitats et espèces visés par les Directives sont notamment sensibles au niveau trophique et aux flux de certains contaminants (métaux, PCBs, phytosanitaires...). Cet enjeu dépasse largement la problématique Natura 2000 et renvoie notamment aux travaux menés à l'échelle des bassins versants (SAGE Douve-Taute et Vire ou profils de vulnérabilité par ex.).



### **Conserver des zones de tranquillité pour les oiseaux littoraux (migrateurs, hivernants et nicheurs) et préserver des secteurs de ressources trophiques**

**Priorité : \*\*\***



Les limicoles migrateurs et hivernants se regroupent à marée haute sur les hauts de plages ou sur des bancs émergés, tandis que le Gravelot à collier interrompu y installe son nid. Ils sont alors sensibles au dérangement. Des travaux de canalisation de la circulation automobile ont été réalisés précédemment.

La sensibilisation des usagers piétons est également importante, notamment pour le Gravelot à collier interrompu.

Les vasières, estrans sableux et prés salés sont des zones à forte production primaire constituant des zones d'alimentation essentielles pour les oiseaux d'eau. Il est nécessaire d'évaluer les interactions entre les oiseaux et les activités humaines (dérangement, concurrence pour la ressource) avant d'envisager des actions (par exemple de partage dans l'espace ou dans le temps).



### **Suivre et accompagner les évolutions du littoral et de la baie des Veys sous l'influence des changements climatiques**

**Priorité : \*\*\***



L'élévation du niveau de la mer, en lien avec les changements climatiques, est une perspective avérée. Le schéma théorique conduit à un recul des vasières et prés-salés vers l'amont. La présence de digues et de polders constitue alors un obstacle et participe à la régression de ces milieux. Ce schéma pourrait être perturbé par des évolutions locales (par ex. sédimentation accrue par modification de la courantomologie locale) difficilement prévisibles.

Une autre modification attendue du changement climatique est l'augmentation de la fréquence et de l'intensité des tempêtes. Les milieux dunaires et les défenses contre la mer devraient donc également être impactés.

Il s'agira plutôt que de tenter de fixer les écosystèmes d'accompagner leurs mouvements.



### **Préserver les frayères des poissons migrateurs**

**Priorité : \*\***

Des surfaces importantes de frayères à Alose sont présentes sur la Vire et de manière plus marginale sur la Douve. La présence de frayères d'Alose feinte est à confirmer sur la Taute et la Vire. L'intégrité physique de ces hauts-fonds est à préserver. Un APPB garantit réglementairement cet aspect sur la Vire.



### **Préserver l'intégrité des fonds marins**

**Priorité : \*\***

Les fonds sableux et vaseux sont sensibles à l'abrasion lié à certains engins de pêche (chalut de fond et drague) qui génèrent un remaniement important du sédiment.

L'étouffement de ces communautés par immersion de sédiments, leur dégradation par pollution diffuse (étouffement par échouage d'algue, augmentation de la turbidité ou eutrophisation) ou accidentelle ou la modification de leur structure par introduction d'espèces exotiques envahissantes (crépide, sargasse, crabes japonais) sont également à prendre en compte.



### **Effectuer un nettoyage de plages respectueux de la laisse de mer et des oiseaux**

**Priorité : \*\***



La laisse de mer est le support d'une faune et d'une flore originales. Elle constitue également une source de nourriture pour les limicoles hivernants ou en escale migratoire. Les opérations de nettoyage de plages en se focalisant sur les déchets humains et en évitant le passage en haut de plage en période de nidification permettent de préserver cet écosystème.

De telles opérations sont en place sur l'essentiel du littoral de la côte Est.



### **Améliorer les dunes dégradées (pâturage, piétinement)**

**Priorité : \*\***

Le pacage hivernal dans les dunes de la côte Est, tel qu'il est majoritairement pratiqué (chargement élevé, gestion de l'affouragement), conduit à une forte dégradation des végétations dunaires. Une extensification est en cours sur les terrains du CELRL (agrandissement des parcelles, allègement des chargements, amélioration des pratiques d'affouragement).

La sensibilisation des usagers piétons est également importante.



### **Limiter l'impact des espèces invasives via une détection précoce**

**Priorité : \*\***

Les introductions d'espèces, volontaires ou involontaires, se multiplient. Parmi la quantité d'espèces s'établissant en France, une fraction génère des problèmes en perturbant le fonctionnement des écosystèmes (prédation accrue, modification de l'éclaircissement, compétition avec des espèces autochtones, ...). Les espèces bien établies sont généralement difficiles à éradiquer et l'objectif devient de réguler le niveau de leur population. Il est généralement plus facile d'intervenir en phase d'installation. On s'appuiera sur la stratégie régionale pour cibler les espèces et les actions les plus pertinentes.



### **Maintenir/ développer des habitats favorables et des opérations de protection des toiles communautaires du Damier de la Succise**

**Priorité : \***

Les chenilles du Damier se regroupent dans une même toile communautaire sur les pieds de Succise. La fauche et le fanage endommagent ces toiles. Depuis 1999, des enclos amovibles de quelques m<sup>2</sup> sont mis en place, en accord avec les exploitants, afin de préserver les toiles communautaires de leur destruction par la fauche. Les populations sont aujourd'hui isolés dans deux noyaux. Cet isolement est une source de fragilité des populations.



### **Réduire les risques de collisions (oiseaux, loutre)**

**Priorité : \***

Les infrastructures humaines (réseaux de transport électriques, éoliennes, routes, voies ferrées, ...) génèrent des risques de collision pour la faune en déplacement.

Les marais du Cotentin et du Bessin se situent sur une voie migratoire importante. Une partie du flux d'oiseaux qui longe les côtes de la Manche traverse en effet la presqu'île du Cotentin au niveau du site. Par ailleurs, d'importants déplacements locaux sont connus (par ex. anatidés entre les sites de remise et de gagnage ou laridés entre le littoral et les terres). Les collisions routières sont la première cause de mortalité recensée pour la Loutre en France. En Normandie, où les populations sont encore faibles, on dénombre 3 cas avérés



depuis 2011 et 2 cas douteux (signalement par des tiers). Les éléments de diagnostic locaux font apparaître qu'une majorité d'ouvrage n'est pas adaptée au franchissement par la Loutre au moins en conditions de crue.



### **Préserver la tranquillité et les zones d'alimentation des Phoques veau-marin**

**Priorité : \***

La baie des Veys accueille la seconde colonie française de l'espèce. Les phoques sont sensibles au dérangement quand ils sont sur les reposoirs à marée haute et sur les bancs de sable près des chenaux à marée basse. Le maintien de leur tranquillité passe essentiellement par la sensibilisation des usagers et la surveillance des reposoirs.

Les zones d'alimentation de la colonie de la baie des Veys dépasse largement le site Natura 2000. Les mesures de réduction de l'effort de pêche au filet en baie des Veys et l'arrêt du chalutage de fond dans la bande des 3 milles nautiques prévues dans le Document d'Objectifs du site baie de Seine occidentale participent à cet objectif.

## **Groupe 4 : Optimiser la capacité d'accueil de certains habitats clés**



### **Développer les habitats des espèces de roselières, caricaies et cladiaies**

**Priorité : \*\***

Les espèces ciblées (Butor, Busards, passereaux paludicoles, anatidés) recherchent des végétations herbacées hautes denses (avec des niveaux d'eau printaniers relativement élevés). Ce type de végétation se développe en l'absence d'entretien régulier mais aussi dans des régimes de fauche une année sur deux.



### **Maintenir/améliorer la capacité d'accueil des remises diurnes d'anatidés**

**Priorité : \*\***

Les anatidés se regroupent en journée dans un nombre limité de sites (RNN Beauguillot, Tourbière de Baupte, ENS des marais des Ponts d'Ouve, RCFS des Bohons, Polders de Brévands, Carquebut/Beuzeville). Les principales caractéristiques recherchées sont la présence d'eau et la tranquillité.

Les marais de Carquebut – Beuzeville la Bastille – Houesville - Liesville sur Douve, ne sont fonctionnels qu'en cas de submersions suffisantes, ce qui n'est pas garanti par les conventions sur les submersions hivernales avec l'AS Douve (période du 15 décembre au 15 février).

Pour les espèces herbivores comme le Canard siffleur ou les Oies, la présence de zones de gagnage (prairies) à proximité immédiate est également essentielle.

Le maintien des populations d'anatidés suppose que l'on s'intéresse de manière complémentaire aux zones d'alimentation périphériques cf. l'objectif « Adapter la gestion de l'eau aux changements... ».

Au-delà de la gestion en place des sites, on peut mettre en avant les possibilités d'amélioration suivantes :

- Les polders de Brévands présentent un fort potentiel mais sont aujourd'hui sous-exploités par les oiseaux. Les facteurs limitant identifiés sont :
  - ✓ les dérangements depuis la digue à la mer du polder du Carmel et du Rouff
  - ✓ la gestion hydraulique de ce même polder.
- Sur la Réserve Naturelle Nationale du Domaine de Beauguillot, l'extension récente offre des perspectives de décloisonnement au sein du polder et de gestion différente du flux de visiteurs.
- La Tourbière de Baupte et sa périphérie qui font l'objet d'un objectif spécifique cf. infra.



### **Accompagner la renaturation de la Tourbière de Baupte et sa périphérie**

#### **Priorité : \*\***

L'arrêté préfectoral qui autorise l'actuelle extraction de tourbe arrive à échéance en 2026. Le devenir de ce site va nécessiter un travail de concertation avec l'ensemble des parties prenantes (collectivités propriétaires ou non, exploitants agricoles riverains, autres usagers riverains, services de l'État...).

Les enjeux au titre des Directives Oiseaux et Habitats peuvent être résumés ainsi :

#### **Maintien de la tranquillité du site**

La richesse ornithologique majeure de ce site tout au long de l'année (reproduction d'anatidés, d'ardéidés, de laridés,... , site de remise diurne pour les anatidés en période internuptiale, halte migratoire majeure, etc...) dépend pour beaucoup de sa tranquillité. Les marais périphériques, lorsqu'ils sont inondés, servent de gagnage à une partie des anatidés utilisant l'emprise industrielle comme remise diurne. Le maintien de la tranquillité de l'ensemble est donc un facteur déterminant dans la conservation de l'intérêt ornithologique ; cependant, eu égard à la taille du site les possibilités de valorisation pédagogique respectueuse de cette tranquillité sont importantes.

#### **Réaménagement de zones favorables aux oiseaux**

Du fait de la grande profondeur du centre du plan d'eau, ce sont essentiellement les marges de celui-ci qui sont intéressantes pour les oiseaux. Dans la perspective d'une remontée des niveaux d'eau, il apparaît important de modeler les terrains qui seront noyés à terme afin de les rendre favorables à une utilisation par les oiseaux (présence de hauts-fonds, façonnage de glacis, maintien et isolement de boisements (pour favoriser la nidification des Hérons, grands Cormorans etc...)).

#### **Restauration du caractère hygrophile des prairies riveraines (à vocation agricole)**

Les parcelles riveraines ont subi, du fait du pompage, des assèchements et des affaissements de tourbe. Leur flore s'est ainsi considérablement appauvrie. D'un point de vue agronomique, certaines parcelles sont devenues très séchantes et posent des difficultés d'exploitation.

La remontée des niveaux d'eau doit permettre de réhumecter ces sols et de redonner à ces prairies un caractère hygrophile. Le futur niveau d'équilibre de la nappe d'eau, les capacités de réhumectation des tourbes sont aujourd'hui difficiles à prévoir et il donc impossible de prédire l'ampleur que cette restauration pourra prendre.

Des mesures d'accompagnement des éleveurs seront nécessaires.

#### **Gestion écologique des espaces ennoyés (hors agricole)**

En fonction du niveau de réhumectation/ennoisement des terrains périphériques, ceux-ci pourront conserver une vocation agricole ou non. Dans ce dernier cas, ils peuvent constituer une opportunité de façonner des espaces de grand intérêt biologique (zones amphibies et à

faible profondeur d'eau). Il conviendra de définir le curseur entre des options de libre évolution ou d'entretien régulier (faucardage, prévention du boisement, pâturage avec des races rustiques, ...) de ces espaces.



### **Maintenir les gîtes et les terrains de chasse des colonies de chauves-souris**

**Priorité : \***

Des colonies de reproduction de deux espèces (Petit Rhinolophe et Barbastelle d'Europe) sont connues d'une localité au sein du site. Il s'agit donc de prendre en compte la présence de ces colonies dans les travaux d'entretien et les projets d'aménagement et/ou de restauration des bâtiments. D'autres colonies sont répertoriées en périphérie immédiate du site.

En l'état des connaissances, les éléments les plus attractifs pour l'activité de chasse sont les fossés et leurs végétations riveraines, les mares et les boisements y compris les arbres isolés. Cet intérêt chiroptérologique vient donc nuancer les objectifs Maintenir un paysage ouvert et Restaurer en prairie des secteurs embroussaillés.

Pour le cas des colonies intra-site connues, elles sont incluses dans un parc arboré ; on veillera donc à préserver ces boisements et le réseau de haies qui assure la connexion avec le bocage environnant (hors site).

## **Groupe 5 : Animer, mettre en oeuvre et évaluer le Document d'Objectifs**



### **Développer l'implication des acteurs locaux**

**Priorité : \*\*\***

Dans la continuité des actions déjà menées, il apparaît primordial :

- ✓ d'associer les usagers à la mise en œuvre du document d'objectifs,
- ✓ de fournir régulièrement à tous (habitants, usagers, institutions) une information claire et précise sur le patrimoine naturel, les possibilités d'action individuelles et les actions de conservation engagées.



### **Suivre et évaluer le patrimoine et de sa gestion**

**Priorité : \*\*\***

Le suivi des habitats et espèces constitue un des exercices imposé par les Directives Habitats et Oiseaux. Il est par ailleurs essentiel à l'évaluation de la mise en œuvre du document d'objectifs.

Au-delà des aspects naturalistes, il convient d'apprécier l'évolution des facteurs d'influence (activités, état de la ressource en eau, climat...) afin notamment de mieux interpréter les données habitats et espèces .

Il convient également de se doter d'outils d'évaluation des actions de gestion mises en œuvre.

L'implication des usagers est importante pour l'ensemble des mesures relatives à cet enjeu. Il apparaît en effet primordial que les acteurs partagent les mêmes références quant à l'évaluation de ce programme d'action.





### **Améliorer les connaissances**

**Priorité : \*\***



Un certain nombre de lacunes dans la connaissance des habitats et espèces présents sont encore manifestes dans ce grand site. Il peut s'agir de données concernant la répartition, les effectifs ou la phénologie (par exemple, les effectifs en migration des sternes, l'évolution des populations de Vertigo de Des Moulins, la reproduction effective de l'Alose feinte ou la végétation des fossés...). Pour d'autres la définition d'actions de conservation nécessite des investigations plus poussées sur l'écologie locale (par exemple le Courlis cendré ou le Phoque veau-marin).

Document de travail